



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 08285

Numéro SIREN : 801 714 957

Nom ou dénomination : OPL CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2017 sous le numéro de dépôt 74124

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 03-08-2017

N° DE DEPOT : 074124

N° GESTION : 2014B08285

N° SIREN : 801714957

DENOMINATION : OPL CONSEILS

ADRESSE : 13 rue de Turenne 75004 Paris

MILLESIME : 2016

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (1)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	3 503	1 805	1 698	2 400	703	29.28
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	300		300	300		
	Créances rattachées à des participations	34 738		34 738	138 384	103 646	74.90
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	38 541	1 805	36 735	141 084	104 349	73.96
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	47 085		47 085	18 062	29 023	160.68
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	60 202		60 202	1 076	59 126	NS
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	107 287		107 287	19 138	88 149	460.60
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	145 828	1 805	144 022	160 222	16 200	10.11

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

34 738

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 500	1 500		
	Réserves				
	Réserve légale	150	150		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau		45 547	45 547	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	112 268	75 044	37 224	49.60
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	113 918	122 241	8 323	6.81
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	57	70	14	19.20
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 203	3 317	9 887	298.10
	Dettes fiscales et sociales	16 844	33 881	17 037	50.28
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		714	714	100.00
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	30 104	37 982	7 877	20.74
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	144 022	160 222	16 200	10.11

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

30 104 37 982

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	133 290		133 290	43 750		89 540	204.66
Chiffre d'affaires NET	133 290		133 290	43 750		89 540	204.66
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			0	0		0	238.46
Total des Produits d'exploitation (I)			133 290	43 750		89 540	204.66
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			24 038	13 161		10 877	82.65
Impôts, taxes et versements assimilés			445	320		765	239.08
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			703	890		188	21.06
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges				0		0	100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			25 186	13 732		11 454	83.42
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			108 104	30 019		78 086	260.12
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	49 598	83 702	34 105	40.75
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	255	1 299	1 044	80.36
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	49 853	85 001	35 149	41.35
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	38	7 341	7 303	99.48
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	38	7 341	7 303	99.48
2. Résultat financier (V-VI)	49 815	77 660	27 845	35.86
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	157 919	107 679	50 241	46.66
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		500	500	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		500	500	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 464	1 464	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		500	500	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		1 964	1 964	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		1 464	1 464	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	45 651	31 171	14 480	46.45
Total des produits (I+III+V+VII)	183 143	129 252	53 892	41.70
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	70 875	54 207	16 668	30.75
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	112 268	75 044	37 224	49.60

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 144 022.30 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 133 289.96 Euros et dégageant un bénéfice de 112 268.06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 503		
TOTAL	3 503		
Autres participations	138 684		
TOTAL	138 684		
TOTAL GENERAL	142 187		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 503	3 503
TOTAL			3 503	3 503
Autres participations	103 646	0	35 038	35 038
TOTAL	103 646	0	35 038	35 038
TOTAL GENERAL	103 646	0	38 541	38 541

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 103	703		1 805
TOTAL	1 103	703		1 805
TOTAL GENERAL	1 103	703		1 805

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	703				
TOTAL	703				
TOTAL GENERAL	703				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	34 738	34 738	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 205	2 205	
Débiteurs divers	44 880	44 880	
TOTAL	81 822	81 822	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	57	57		
Fournisseurs et comptes rattachés	13 203	13 203		
Impôts sur les bénéfices	14 479	14 479		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 365	2 365		
TOTAL	30 104	30 104		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Capital	10.0000	150			150

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel informatique	Dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	57
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 298
Total	6 355

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	133 290
Total	133 290

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- VINCENNES LIBERATION	1 000	30.00	165 325
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

OPL CONSEILS

Société par actions simplifiée au capital de 1 500 €

Siège social : 13, rue de Turenne 75004 PARIS

801 714 957 R.C.S.PARIS

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT PRESENTEE PAR LE PRESIDENT DANS SON RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016
--

Le Président propose d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés et d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 112 268 €, en totalité à la distribution d'un dividende.

Le dividende brut unitaire s'élèverait à 747,12 € pour chaque action détenue.

Conformément au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts, ce dividende est éligible à un abattement de 40% bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

En application de l'article 117 quater du Code général des impôts, ce dividende lorsqu'il est perçu par des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, relève du barème progressif de l'impôt sur le revenu. A ce titre, il est soumis obligatoirement – sauf exemption sous certaines conditions tenant au revenu fiscal de référence des bénéficiaires – à un prélèvement à la source non libératoire, calculé au taux de 21%, imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré.

Enfin, les prélèvements sociaux de 15,5% sur les revenus de parts et d'actions sont perçus lors de la mise en paiement des dividendes payés à des associés personnes physiques.

Le Président propose de prévoir une mise en paiement à compter du 30 août 2017.

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016
PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE
LE 19 JUIN 2017**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique constate que les comptes de l'exercice font apparaître **un bénéfice de 112 268 €**, et décide, conformément à la proposition de la présidence, de l'affecter en totalité à la distribution d'un dividende.

Le dividende brut unitaire est de 747,12 €.

Pour les associés personnes physiques domiciliées en France, ce dividende est éligible à un abattement de 40%, conformément au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

L'associé unique reconnaît également avoir été informé que ce dividende, lorsqu'il est perçu par des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, relève du barème progressif de l'impôt sur le revenu. A ce titre, il est soumis obligatoirement – sauf exemption sous certaines conditions tenant au revenu fiscal de référence des bénéficiaires – à un prélèvement à la source non libératoire, calculé au taux de 21%, imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré.

Par ailleurs, l'associé unique prend acte de ce que les prélèvements sociaux sur les revenus de parts sociales ou d'actions, sont perçus lors de la mise en paiement des dividendes aux associés personnes physiques. Ces prélèvements sont opérés au taux de 15,5%.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 30 août 2017.

Pour extrait,
Le Président,